

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF (1/2)



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LA GESTION DE PROJET



Initiation



Gratuit



3H



En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Demandes d'autorisation, musique, buvette, impact environnemental... Avez-vous pensé à tout pour votre manifestation ? Une formation en deux temps pour organiser un événement associatif accessible à tous, dans le respect de la législation et de l'environnement. La première partie aborde l'organisation (étapes, méthodologie, planification...), l'éco-responsabilité et l'accessibilité. La seconde partie se concentre sur les obligations légales (assurances, déclarations, sécurité...).

DATE(S) DE LA FORMATION

06 mars 2025

18h00 à 19H30

POUR S'INSCRIRE



0322925059



conseil@maam.fr



<https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE



Maison des associations d'Amiens métropole



Voir la présentation de cette structure